

UAIP01 - Rapport d'expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

Le rapport d'expérience professionnelle (REP) est une démarche pédagogique et méthodologique dont l'objectif est d'aider à conduire une réflexion sur votre parcours professionnel et la construction de vos compétences. Cette démarche consiste dans un premier temps à une description rétrospective et introspective du « chemin parcouru » : la carrière, les expériences professionnelles, les compétences que l'auditeur pense avoir acquises pendant son parcours, la relation entre ces compétences et l'expérience acquise.

Mis à jour le 01-09-2016



Code : UAIP01

Unité d'activité de type prise en compte de l'expérience

18 crédits

Responsabilité nationale :
EPN15 - Stratégies / Philippe
BAUMARD